

Assises de la culture

Atelier n°3 « Relever le défi de l'économie »

Groupe de travail n°3 « Subventions, mécénat, recettes propres »

Vincent DUBOIS pose les enjeux de ce groupe de travail en rappelant le modèle descriptif des années 70 / 80 comparé à un catalogue de projets, ce qui avait pour conséquence une difficulté de maîtrise des élus et une certaine incapacité d'arbitrage (on additionnait les propositions).

Dans les années 90, s'est posée la question des limites du financement des collectivités locales. Cela a posé des problèmes de survie pour certaines activités, et la difficulté de subventionner des projets nouveaux.

Aujourd'hui, des choix politiques sont nécessaires. Faut-il supprimer certaines subventions, les réorienter ? Peut-on chercher ailleurs, et où ? l'Europe ? le Mécénat ?

Autre questionnement : Faut-il aider les structures ou les projets ? Ce qui pré-existe ou ce qui est nouveau ?

Gilles MEYER présente l'expérience du PASS Musée, où la viabilité du projet a été conditionnée à l'obligation d'autofinancement. Il rappelle les débuts du projet – il s'agit d'un projet transfrontalier cofinancé par INTERREG -, la différence entre l'étude de marché et la réalité des PASS vendus, le grand déficit à l'issue d'une année de fonctionnement, et le choix qui s'est rapidement posé : arrêter le projet, ou trouver un financement complémentaire, assorti d'une clause d'obligation d'autofinancement (et de remboursement si nécessaire). Aujourd'hui, le projet est viable, mais il repose sur un budget dont une moitié du financement est fournie par 2 grandes entreprises privées.

Est posée la question du mode de recherche de financements privés auprès de l'entreprise. Pour Gilles MEYER, ce n'est pas en envoyant une multitude de dossiers à de nombreuses entreprises qu'on va résoudre le problème. Il faut d'abord se poser la question de ce que recherche telle ou telle entreprise (des avantages pour ses clients, une certaine image, un positionnement, une notoriété, un intérêt pour défiscaliser...), et que lui apporte t-on ?

Cela étant, la situation entre la Suisse et la France n'est pas comparable, car en Suisse, on peut défiscaliser 100 % d'une aide au mécénat, ce qui n'est pas le cas de la France.

Le débat avec la salle s'engage sur ces bases.

Une personne représentant une association slavo-méditerranéenne pose la question du « comment garder une liberté artistique », tout en étant confronté à la recherche de sponsors. L'artiste est un catalyseur, et s'il passe son temps à rechercher des financements, il en passe moins sur son travail

Jeff BENIGNUS, représentant le SYNAVI, pose encore plus directement la question du mécénat : l'idée même d'aller chercher des financements complémentaires pose problème.

Il demande également à pouvoir discuter de la répartition du « camembert » (cf. fiche jointe au dossier sur le financement de la culture à Strasbourg). Il trouve que les créateurs sont particulièrement absents de la répartition financière.

Il ajoute que l'aide financière de la Ville est surtout donnée aux grandes institutions, et il pose la question du « comment répartir autrement » cette aide financière.

Il précise que si l'aide aux projets est globalement stable depuis plusieurs années, il n'existe aucune aide au fonctionnement des compagnies, alors que cela se passe autrement ailleurs (exemple de la Normandie).

Enfin, il souhaite que s'engage une discussion avec les grandes institutions culturelles.

Richard DOUST soutient Jeff BENIGNUS, et pose la question de l'efficacité de l'argent investi. Dans le spectacle vivant, l'argent investi produit quelque chose, et touche un certain nombre de personnes. Il faudrait pouvoir mesurer l'efficacité de l'investissement, et le comparer à la créativité que cela produit.

Un adhérent de la SAFIRE informe des possibilités qui existent ailleurs (en Bretagne) d'un meilleur conventionnement entre des équipes artistiques –dans le domaine de l'audiovisuel- et les collectivités locales. La question du « camembert » résulte d'un certain flou qui règne autour des questions culturelles. Il est rappelé le refus régulier des aides aux artistes ou aux projets culturels de la part sous forme de mécénat ou parrainages.

Raymond ROUMEGOUS insiste sur le fait que tant que la Ville n'aura pas défini de projet culturel, il y aura toujours le même discours. Il se pose la question : comment le spectacle vivant peut-il servir Strasbourg ? Il déplore le manque d'échange avec certaines institutions culturelles dans le domaine du Théâtre, et souhaite qu'on sorte de la langue de bois. Si les Assises peuvent servir à quelque chose, c'est au moins à cet échange nécessaire.

Concernant le spectacle « La nuit des étoiles », cet été autour de la médiathèque Malraux, il en évoque le « ridicule » et le peu de contenu culturel, au regard de l'enjeu du 60^{ème} anniversaire du Conseil de l'Europe. C'est pareil pour la Cathédrale... Il déplore l'absence de discussion avec les élus, et insiste sur l'aberration qu'il y a de séparer culture et animation urbaine.

Un « simple citoyen », comme il se présente lui-même, est d'accord avec Raymond ROUMEGOUS, et précise qu'il est nécessaire d'affirmer une stratégie, puis ensuite d'ajuster les financements.

Gilles MEYER intervient pour dire que, sans doute, chacun en veut toujours plus. Les grandes institutions comme les petites structures. Il faut certes réfléchir à une meilleure répartition du camembert, mais aussi à « qu'est-ce que les créateurs peuvent amener, en terme de sponsoring et de mécénat ». Il existe en France une culture de soutien des artistes, mais que ceci n'est pas dans l'esprit des entrepreneurs.

Francis ZANIBONI pense que personne n'attend 100% de financement public. Mais pour les petites structures, qui ne disposent souvent que de peu de trésorerie, le problème se pose tous les jours. Il revient sur la question du financement du fonctionnement des structures. Selon lui, si on peut trouver des aides au projet, il faut également une aide au fonctionnement des structures, cela se fait ailleurs. Il y a là une véritable réflexion à mener, et les représentants de la Ville seraient bien inspirés de venir voir fonctionner les petites structures.

Richard DOUST se demande si Strasbourg est bien à la hauteur de l'Europe ? Il est répondu que les financements européens –de type INTERREG- sont très, très lourds à monter, et une personne se demande si l'Europe est bien un modèle en ce sens.

Un musicien cite les Assises de Toulouse, lesquelles affirment que « personne n'est laissé sur la route ». Il y a un problème entre le Conservatoire et les écoles de musique, et la situation doit évoluer.

Sur la question du mécénat, une idée proposée par M. DASSIAN et qui semble partagée par l'assemblée est qu'il ne faut pas tout attendre du mécénat culturel. L'idée que les financements issus du mécénat remplacent ceux de l'Etat ou des collectivités qui investissent moins que par le passé est une fausse bonne idée ! Le mécénat n'est pas une solution miracle, et d'ailleurs il n'y a pas d'instance fédératrice, c'est assez flou, et il faut être pragmatique.

Vincent DUBOIS ajoute que la proportion des entreprises « mécènes culturels » est minoritaire, comparée aux autres formes de sponsoring (social, environnement, humanitaire...)

Raymond ROUMEGOUS revient sur la question des regroupements possibles. Il est d'accord pour qu'il y ait un critère de qualité, la Ville peut l'exiger. Pour lui, le changement est attendu à la fois à court terme, et sur le projet à long terme. Il est d'accord pour que la Ville propose des cahiers des charges contraignants.

Une personne dans la salle dit que le bénévolat est une forme de mécénat. Raymond ROUMEGOUS revient sur l'accident qui était arrivé à son chapiteau, où avaient été trouvé 2/3 du financement, mais le tiers restant ne l'a jamais été.

Salah OUDAHAR (Strasbourg-méditerranée) évoque 2 faiblesses quand à l'organisation des Assises :

- le préalable indispensable de la présence du Politique (le projet culturel est le projet politique de la Ville)
- le problème de l'absence d'un état des lieux partagé, et de l'absence d'études sur les publics

Michel REVERDY rappelle que l'équipe qui travaille sur les Assises de la culture rassemble effectivement, depuis plusieurs mois, tous les éléments nécessaires concernant l'état des lieux et le diagnostic, et que les ateliers –et les cafés-culture- servent également à faire émerger des orientations / actions qui pourraient être soumises, à l'issue des Assises, aux élus. Si tout cela

se fait en simultan , c'est que les Assises se d roulent dans un temps assez contraint ; Il signale  galement la pr sence, sur www.vousaussi.org, d'un certain nombre d' l ments (les comptes-rendus des pr c dents ateliers notamment), et pr cise qu'il y aura, avant novembre, les  l ments de diagnostic sur des secteurs d'activit s culturelles ou des th matiques transversales.

Jeff BENIGNUS revient sur le « camembert » (qu'il faut affiner...). Selon lui, il fait la part trop belle aux institutions, et pas assez   la cr ation. Il  voque  galement un sentiment de frustration devant la relative lenteur des Assises (Toulouse a engag  plus rapidement ses Assises de la culture). Une discussion s'engage avec une repr sentante de l'Op ra, qui  voque les probl mes inh rents aux grosses institutions (ou 60% du budget est affect  aux frais fixes, et 40% va   la cr ation). L'Op ra aussi cherche de l'argent   l'ext rieur pour financer ses productions ! Un d bat s'engage sur ces entre-faits, pour aboutir qu'entre Op ra et compagnies, « on n'est pas sur la m me plan te » !

Hubert TAGLAN  voque les Mus es (budget 3 M  ), o  50 % du budget est affect  aux expositions, qui sont assimil s   des cr ations. Il  voque le service  ducatif des mus es, le nombre d'entr es gratuites en augmentation pour des motifs sociaux, de nouvelles actions   entreprendre, et est d'accord avec toute discussion avec d'autres partenaires. Il relate le fait que le service des Mus es a d  faire face   l'ouverture de 2 nouveaux mus es   effectifs constants (Mus e historique + mus e Tomi Ungerer).

Un point est fait sur le club CIMESS, o  la culture ne repr sente pas le 1^{er} poste de m c nat. Les questions sociales sont en augmentation, mais  galement « culture et social », ou « culture et patrimoine ». Mais il semble qu'il n'y ait pas de strat gie organis e de la part des m c nes, chaque cas est unique.

Raymond ROUMEGOUS intervient pour redire qu'au-del  des Assises, il faut qu'il y ait un projet culturel. Peut- tre faut-il mettre l'accent sur «  ducation et culture », ou «  ducation, animation et culture ». Il faudrait aller vers un projet « d'art de vivre », m me si c'est une utopie. A ce moment, la Ville pourra trouver des m c nes, parce qu'il existera un projet. Il y a n cessit  de dialogue entre les « petits » et les « gros » sur nombre de sujets, pour aller vers une possible mutualisation des moyens. Il revient sur l'orientation politique pr alable (la culture se lib ralise), et dit qu'il faut maintenant d passer l'approche sectorielle de la culture.

Un participant évoque l'expérience du Philharmonique à Solignac, que les représentants de l'école de musique du quartier n'ont appris l'existence qu'après que le spectacle se soit déroulé. « Chacun fait son projet tout seul, et cela est un problème terrible ! ».

En synthèse à ce groupe de travail, Vincent DUBOIS remarque qu'il y a accord sur les points suivants :

- des objectifs clairs du projet politique culturel sont nécessaires
- ce projet culturel implique que soient mieux définis des critères, ainsi que les attentes de la Ville (cahiers des charges, conventionnement pluri-annuel..)
- il semble évident et nécessaire à ce qu'il existe une meilleure articulation entre culture, animation, éducation et vie sociale
- Il existe certes des points qui fâchent, comme le partage des financements entre petits et gros. Mais cette opposition un peu stérile pourrait utilement être contournée par un nouveau dialogue
- Le mécénat n'est pas une solution miracle, cela n'empêche qu'il faut parler un langage commun et aller chercher de nouveaux financements, projet par projet

Eléments parvenus après le groupe de travail

2 mails :

- Nadia ANNEBI (Présidente de "Gavroche Théâtre")
- Patrick PETER (Président du Kafteur)

Nadia ANNEBI

Manque de visibilité du mécénat

Mettre en avant les avantages fiscaux car les entreprises ont une méconnaissance du mécanisme). Ce qui pose la question de la compétence, d'où la nécessité d'informer :

- Information systématique dans les documents fournis (par la CCI ou autres organismes) aux créateurs d'entreprises par exemple.
- Une plate forme qui pourrait offrir ses services et sa visibilité aux artistes en quête de mécènes et aux mécènes en quête d'artistes.
- Les "institutions" auraient plus facilement accès au mécénat de part leur notoriété que la petite compagnie qui manque elle de visibilité. Serait ainsi possible, dans cette logique, de re répartir la distribution globale de la part qui est allouée aux projets culturels...
- Des collectifs (la friche laiterie?) pourraient se construire autours de pôle de services à destination des artistes pour mutualiser les moyens nécessaires pour la communication la recherche de subventions et la mise en œuvre des dossiers - recherche de sponsors et de mécènes.

Patrick PETER

Subventions :

- Les demandes de subventions sont à renouveler chaque année ; or pour certaines structures, elles sont régulières et le montant souvent proche. Il serait donc utile, rassurant et simple de pouvoir obtenir un accord triennal de principe pour une subvention.
- Elles sont souvent demandées aux 3 collectivités (Ville, Département et Région), il serait bien pratique de monter une demande collective uniformisée (les documents justificatifs et le contenu sont souvent proches).

Mécénat :

- Les artistes ne sont souvent pas bons commerciaux. Ils ont donc du mal à trouver et convaincre des mécènes. Il paraît donc plus facile pour des institutions de recourir au mécénat.

Pour répondre à ces deux sujets, la Ville pourrait :

- créer un ou deux postes de spécialistes des demandes de subventions et de mécénat. Elle pourrait mettre en liaison les mécènes et les structures intéressées.
- Il suffirait de mutualiser les compétences et les mettre à disposition du monde culturel en général.